

CAPD (en visioconférence) du 2 juillet 2020 — Déclaration liminaire

Mesdames, Messieurs,

Comment qualifierait-on une société humaine dont l'organisation amènerait les élus de la nation à n'avoir aucune compétence ?

Nous tomberions d'accord, sans nul doute, pour qualifier un tel système politique de dictatorial !

A quoi aboutit la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 ?

- à réduire à néant les compétences des CAP et, par là même,
- à dénier le rôle de représentation des élus des personnels,
- à isoler chaque personnel pour en faire un concurrent,
- à briser les solidarités,
- à favoriser l'arbitraire et le fait du prince,

le tout sur fond de suppression effective du dialogue social.

Il est vrai bien sûr qu'Olivier Dussopt n'est pas Anicet Le Pors !

Quand ce dernier a inscrit, et sécurisé dans les textes, les droits et devoirs des fonctionnaires dans les fonctions publiques, il l'a fait sur la base d'une vision politique et de valeurs. Parmi celles-ci, l'humanisme, le service aux citoyens, ainsi que des droits et devoirs pour les personnels libérés du joug des influences locales et des tripatouillages de toute nature.

A rebours de cette posture progressiste de 1983, la loi d'août 2019 a été portée par un serviteur zélé du gouvernement et de maîtres qui se servent des moyens de l'Etat pour assouvir les intérêts de quelques-uns. Nous savons désormais de celui-ci qu'il a une définition très personnelle de l'intégrité et de l'honnêteté. Quand la loi de 1983 servait l'Etat et les usagers, celle d'août 2019 détruit le bien commun en servant les intérêts de quelques-uns.

Le SNUipp et la FSU ont combattu la loi de transformation de la Fonction Publique, dévastatrice pour les droits des agents et totalement inadaptée aux situations de crise. Le SNUipp et la FSU continuent bien sûr à revendiquer son abrogation.

Cette loi remet en cause les prérogatives des CAPD. Celles-ci permettaient, depuis 80 ans, mais dans un cadre évolutif, d'assurer une concertation transparente pour aboutir à des règles collectives assurant les droits des personnels, l'unité de la profession et le fonctionnement optimum du service public. Pour le SNUipp-FSU, la CAPD était un lieu d'intelligence collective au service des personnels et des usagers. Si nous y avons représenté avec passion nos collègues et la profession, nous avons toujours considéré que c'était un lieu d'échange et d'enrichissement mutuel. C'est avec ces valeurs et ces certitudes que nous préparions et rendions compte avec minutie des travaux menés.

Pour le SNUipp-FSU, en adoptant cette loi scélérate et médiocre, le gouvernement instaure un mode de relation mortifère entre les personnels et leur administration. Elle n'a d'autre but que de détruire la fonction publique qui est et reste un particularisme et une richesse.

Le SNUipp-FSU n'aura de cesse d'exiger la restauration d'un véritable paritarisme, dont le rôle des élu·e·s devra être pleinement rétabli.

Concernant le mouvement 2020, " A l'impossible nul n'est tenu!", ce message s'adresse au personnel administratif qui a géré cette année le mouvement dont le SNUipp-FSU 67 connaît le professionnalisme et la bonne volonté. Les critiques à venir ne lui sont pas destinées mais au gouvernement et à la loi Dussopt qui sous prétexte de modernité, ont fait voler en éclat le paritarisme et désorganiser des opérations administratives qui, si elles prenaient du temps, étaient faites dans le respect des droits des personnels et en toute transparence sous l'oeil expert et attentif des organisations syndicales. Le BO spécial n°10 sur les lignes directrices de gestion affirme « garantir un traitement équitable de l'ensemble des candidatures et un accompagnement des personnels dans leurs démarches de mobilité. » Ce mouvement 2020, nous montre qu'il n'en est rien. Comme pour tout le reste, ce gouvernement prescrit sans donner les moyens en personnels administratifs supplémentaires pour effectuer le travail attendu. La modernisation ne peut se résumer à fournir une application.

Ce mouvement a manqué :

- D'une connaissance approfondie du fonctionnement de l'application, c'est pourquoi le SNUipp-FSU 67 demande à être destinataire du code source,
- De clarté dans la rédaction de la circulaire, c'est pourquoi, le SNUipp-FSU 67 demande un groupe de travail pour permettre la relecture de la circulaire mouvement,
- De la disponibilité et du conseil pour les personnels de la part de l'administration,
- D'un suivi personnalisé des remontés des erreurs de barème,
- De transparence dans l'attribution des postes puisque les informations données sur la notification des résultats ne permettent aucune vérification possible,
- D'un paragraphe dans la circulaire informant des suites éventuelles après les résultats comme la possibilité d'avoir une révision d'affectation,
- D'explication plus précises sur les raisons des révisions d'affectation après le mouvement,
- D'une circulaire pour expliquer la procédure de recours aux personnels qui contesteraient leur affectation.

Il est clair pour le SNUipp-FSU67, qu'en aucun cas la loi Dussopt n'a permis plus d'efficacité et de modernité dans la mobilité des enseignants du premier degré du Bas-Rhin. Elle a été source de désorganisation, d'opacité, d'arbitraire et de déshumanisation. Laissant les plus fragiles seuls !

Mesdames, Messieurs, nous porterons toute notre attention au soutien dont vous ferez preuve envers les équipes pour tenter d'atténuer le climat délétère d'une campagne médiatique agressive et mensongère qui désavouent les enseignant·es. Lancée et entretenue par un ministère qui déplace le projecteur sur les personnels et espère ainsi se voir dédouaner d'une gestion particulièrement désastreuse de la crise. Qu'ils et elles soient adjoint·es ou directrices/directeurs, AESH, les personnels sont en souffrance. Épuisés par les injonctions contradictoires. Épuisés par les discours inapplicables. Épuisés par la réorganisation des écoles renouvelée à chaque annonce. Ils et elles tiennent l'École à bout de bras. Seul·es !
La distribution de badges, dernier affront d'une institution qui méprise ses agents et les infantilise laissera les traces indélébiles de l'humiliation. C'est honteux, indécent, indigne, une véritable insulte institutionnelle.

Les crises sanitaires ont révélé à quel point les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies sont nocives à l'égard de la planète, des peuples et des droits démocratiques. Le SNUipp, avec la FSU et 19 organisations syndicales et associatives, réunies dans le collectif urgence sociale et écologique, proposent un plan de sortie de la crise en 34 mesures, certaines immédiates d'autres de plus long terme, pour avancer de premières réponses à l'enjeu de l'indispensable changement de société.

Pour ce qui concerne tout particulièrement l'École, le SNUipp-FSU affirme qu'elle s'est arrêtée le 13 mars dernier. Le ministre profite de la crise sanitaire pour imposer son projet d'école libérale (individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, restriction des contenus aux prétendus « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C, écoles ouvertes pendant les vacances et « vacances apprenantes »). Mais le SNUipp-FSU rejette cette vision d'une école de la discrimination sociale et culturelle qui organise le tri des enfants des classes populaires. Le SNUipp, avec la FSU, exposera dès la rentrée son projet porteur des idéaux humanistes autour d'un service public renforcé et disposant des moyens indispensables pour permettre à toutes et tous un véritable accès aux savoirs : augmentation du nombre d'enseignant·es, diminution drastique des effectifs en classe, le développement des RASED, la redynamisation du dispositif « plus de maîtres », véritable formation autour de la construction des savoirs...